

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI EPERNAY EN DOUBLE 2019

1. L'Épernay Badminton organise un tournoi de badminton les 20, 21 et 22 avril 2019.
2. Le tournoi est autorisé sous le numéro 1803187 et se déroulera selon les règles de la FFBA, des règlements particuliers de la Ligue Grand Est et du règlement ci-après.
3. Tout participant doit être en règle avec la FFBA et doit être en possession de sa licence en cours de validité le jour du tirage au sort.
4. La compétition est placée sous l'autorité des Juge-Arbitres. Leurs décisions seront sans appels. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas les règlements.
5. Pour les tableaux senior :
  - 5.1. le tournoi est ouvert à tout joueur N3 à NC licencié FFBA pour la saison 2018/2019 et autorisé à jouer en compétition à la date du tournoi, dans les limites d'âges suivantes : de minime à vétéran.
  - 5.2. les séries d'inscription sont N3/R4, R5/R6, D7/D8, D9, P pour les doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes.
  - 5.3. les doubles hommes et doubles dames se dérouleront le samedi.
  - 5.4. les doubles mixtes se dérouleront le dimanche.
  - 5.5. un(e) joueur peut s'inscrire dans deux tableaux qui peuvent être dans des séries différentes, mais il ne peut faire qu'un tableau par jour.
6. Pour les tableaux jeunes :
  - 6.1. le tournoi est ouvert à tout joueur licencié FFBA pour la saison 2018/2019 avec un CPPH de 512 points maximum et autorisé à jouer en compétition à la date du tournoi, dans les limites d'âges suivantes : de minibad à cadet.
  - 6.2. les séries d'inscription sont Poussin, Benjamin et Minime pour les doubles hommes et doubles dames.
  - 6.3. les séries d'inscription sont Poussin, Benjamin, Minime et Cadet pour les simples hommes et simples dames.
  - 6.4. il n'y a pas de mixte jeunes.
  - 6.5. les séries Benjamin, Minime et Cadet seront ordonnées par classement CPPH de manière homogène en Benjamin A et Benjamin B, Minime A et Minime B, Cadet A et Cadet B.
  - 6.6. les doubles hommes et doubles dames se dérouleront le dimanche.
  - 6.7. les simples hommes et simples dames se dérouleront le lundi.
  - 6.8. un(e) joueur peut s'inscrire dans deux tableaux qui peuvent être dans des séries différentes, mais il ne peut faire qu'un tableau par jour.
  - 6.9. ATTENTION, un(e) joueur minime ou cadet peut participer aux tableaux jeunes et senior et donc s'inscrire dans trois tableaux qui peuvent être dans des séries différentes, mais il ne peut faire qu'un tableau par jour et qu'un tableau par discipline (SH, SD, DH, DD et MX) autrement dit, il ne peut pas faire :
    - DH ou DD Minime et DH ou DD Senior
    - DH ou DD Minime et MX Senior
7. Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de trois inscrits et en cas d'inscriptions inférieures à six, le tableau se jouera obligatoirement en poule unique, sans sortie.
- 8.
9. Le Comité Organisateur, avec l'accord du Juge-Arbitre se réserve le droit de fermer un tableau, d'augmenter ou de regrouper les tableaux suivant le nombre d'inscrits dans certaines catégories.
10. Tous les tableaux seront disputés en poules puis en élimination directe.
11. Tous les matchs se dérouleront en 2 manches gagnantes de 21 points.
12. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagements non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées seront supportées par les clubs en cause.
13. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée, le cachet de la poste ou l'email faisant foi.

14. Les inscriptions se feront uniquement par courrier, au moyen du formulaire ou tout autre document reprenant la globalité des informations et doivent être accompagnées de leur paiement. Elles devront parvenir à :

**Gwénaél TATIBOUET - 2 rue Saint Pierre - 51270 ORBAIS L'ABBAYE.**

Le règlement par chèque sera libellé à l'ordre de l'**Epernay Badminton Club**.

Aucune inscription sur le site Badiste.fr ne sera prise en compte.

15. Les pré-inscriptions par email (**gwenabad@free.fr**) seront prises en compte si leur paiement arrive avant la date limite d'inscription.

16. La date limite d'inscription est le **30 mars 2019**, date de réception de l'inscription et de son paiement.

17. Les joueurs sans partenaire de double pourront s'inscrire "au choix", l'organisateur se chargeant de leur trouver un partenaire dans la mesure du possible. Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par le joueur) ou de sa non-participation dans le délai imparti par le juge arbitre.

18. Le montant des inscriptions est de 15 € pour un tableau, 20 € pour deux tableaux et 25 € pour trois tableaux.

19. Les inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié seulement avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée.

Après le tirage au sort, le règlement fédéral s'applique pour tout participant inscrit au tournoi et déclarant forfait. Le joueur devra alors prévenir au plus tôt le club organisateur et/ou le juge arbitre. Les pièces justificatives de son forfait (certificat médical, attestation de l'employeur...) devront être :

- remises au juge arbitre (avant ou pendant la compétition),
- ou envoyées à la Ligue Grand Est (dans les 5 jours suivant la compétition).

Tout forfait non justifié sera passible des sanctions prévues à l'annexe du Règlement Général des Compétitions sur la gestion des forfaits et sanctions.

20. Les classements pris en compte sont les derniers officiellement publiés, avant la date du tirage au sort. Ce dernier sera effectué le **6 avril 2019**. Le cas échéant, ils pourront être modifiés avec l'accord du juge-arbitre avant le début des matchs.

21. Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage à son arrivée, chaque jour de la compétition. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra en informer la table de marque et obtenir l'accord du juge-arbitre.

22. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre ou du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

23. Le volant officiel est le volant plume RSL TOURNEY N°3 pour tous les tableaux. Les volants sont à la charge équitable des joueurs. Ils sont fournis par le Comité Organisateur pour les finales.

24. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur le terrain.

25. Le temps de repos entre 2 matchs est fixé à 20 minutes quelque soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

26. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début du match. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs devront tester les volants.

27. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volant, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match (raquettes, bouteille d'eau, serviette...).

28. Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin des matchs.

29. L'accès au plateau du jeu est exclusivement réservé aux joueurs appelés devant disputer un match, à leurs coachs (avec une tenue conforme aux circulaires de la FFBaD), aux Juge-Arbitres et aux arbitres désignés et les personnes du Comité Organisateur.

30. A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre, quelque soit le niveau de la compétition.

31. Les matchs seront en auto arbitrage jusqu'aux finales. Cependant, si un joueur désire un arbitre, il devra se manifester auprès du Juge-Arbitre, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office). Des arbitres seront désignés dans la mesure du possible pour les finales.
32. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives devra le signaler dès son arrivée au Juge-Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
33. Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté «let» deux fois au service et «faute» en cours de jeu.
34. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.
35. En s'inscrivant, le participant autorise le Comité Organisateur à diffuser tout document comportant ses nom et prénom, classements, club et résultats, ainsi que toute photo du tournoi. Les autres informations personnelles resteront confidentielles.
36. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.